



Permis probatoire et chance de récupérer son permis

Par Visiteur

BONJOUR j'ai été contrôlé samedi 25 janvier avec un taux de 0.66 mg c mon permis probatoire vont-ils me l'annuler ai-je une chance de le récupérer merci

Par Visiteur

Bonjour,

Cela dépend.

Votre taux d'alcoolémie correspond-il à des grammes par litre (prise de sang) ou bien s'agit-il d'un taux par milligramme par litre d'air expiré (éthylomètre)?

Dans le deuxième cas, votre permis sera effectivement annulé.

Un permis probatoire étant affecté de 6 points et le délit de conduite en état d'alcoolémie étant sanctionné par un retrait de 6 points, l'annulation du permis est automatique.

Bien cordialement.